

Tennis de table



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

CRITERES DE SELECTION

CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPES 2017
CHAMPIONNAT D'EUROPE 2017
CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUELS 2018

CRITERES GENERAUX

- Avoir une licence fédérale compétition à jour et signée par un médecin ;
- Etre de nationalité française et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de la fédération internationale concernée ;
- Répondre aux critères internationaux administratifs et de classification de la fédération internationale concernée, dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à une sélection.
- Etre à jour du suivi médical réglementaire imposé par la commission médicale ;
- Etre en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants ;
- Répondre dans les délais indiqués ou notifiés aux demandes administratives en provenance du siège fédéral ;
- Avoir fait la preuve de sa capacité à vivre en collectivité dans le respect des consignes et de ses partenaires ;
- Signer et respecter les termes de la charte du sportif membre d'un collectif France A ou Relève de la Fédération Française Handisport ;
- Participer à tous les stages et compétitions de références imposés par la commission fédérale de la discipline ;
- Répondre aux exigences d'entraînement fixées par le Directeur Sportif Adjoint chargé du Haut-Niveau du sport concerné, en termes de planification, de volume hebdomadaire d'entraînement, de suivi. La signature du contrat d'engagement mutuel est à ce titre obligatoire ;
- Participer aux championnats de France ;
- Remplir les conditions de sélection spécifiques à la discipline concernée ;
- Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères généraux, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 66 40 01 18 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org

Tennis de table



**Mondiaux par équipe de Tennis de Table
Bratislava (Slovaquie) : 13 au 20 mai 2017**

Suite à l'analyse du niveau français sur un plan international, la direction Technique nationale étudiera l'opportunité d'inscrire des équipes dans les catégories suivantes:

TM1-2	TM3	TM4-5	TM6-8	TM9-10
TF1-3	TF6-8			

Si la Fédération Internationale publie des informations ultérieures obligeant à revoir ce choix d'équipe, la Commission Fédérale se réserve le droit de le modifier.

Critères d'Aide à la Décision de Sélection puis de constitution des équipes :

- 1) Tout sportif faisant partie des 8 meilleurs joueurs mondiaux (Top 8) à la ranking ITTF du 01/04/2017* de la Catégorie engagée et la plus élevée en cas de regroupement de classes sélectionnera automatiquement une équipe pour la catégorie qui le concerne. Il valide automatiquement sa présence au sein de la dite équipe s'il est le mieux classé des français dans la dite catégorie comme précisé ci-dessus.

Toute autre situation du joueur le mieux classé dans la catégorie engagée la plus élevée en cas de regroupement de classe fera l'objet d'une analyse en comité de sélection afin de valider ou non la constitution d'une équipe dans la classe concernée.

- 2) Afin de constituer l'équipe, tout autre sportif faisant partie des 8 meilleurs joueurs mondiaux (Top 8) à la ranking du 01/04/2017 de la catégorie concernée et la plus élevée en cas de regroupement de classe sera proposé à la sélection prioritairement.

Le cas échéant, un sportif avec un fort potentiel de progression n'ayant fait l'objet d'aucune sélection individuelle en Equipe de France lors d'une compétition mondiale de référence pourra être sélectionné en tant que joueur N°2.

La sélection d'un troisième joueur n'a aucun caractère automatique.

Toute situation particulière d'une équipe ou d'un athlète par rapport à ces critères d'aide à la décision, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

AGENDA

Date du Comité de sélection : 06/04/2017

Date de la Mise en ligne de la sélection : Au plus tard le 8/04/2017

*Cet agenda ainsi que la date de la ranking (1^{er} avril) peuvent être modifiés après la publication des conditions d'inscription aux Championnats du Monde de mai 2017.

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 66 40 01 18 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

Championnat d'Europe Tennis de Table

Lasko (Slovénie) : 26 septembre / 05 octobre 2017

Tennis de table

1- Les sportifs demi-finalistes dans l'épreuve individuelle lors des Jeux Paralympiques de Rio :

- Thu KAMKASOMPHOU
- Fabien LAMIRAULT
- Stéphane MOLLIENS
- Florian MERRIEN
- Maxime THOMAS

2 - Les sportifs faisant partie des 4 meilleurs joueur(e)s européens (Top 4) à la ranking du 1^{er} juillet 2017 ou dans Top 3 de la Ranking européenne si moins de 10 athlètes européens inscrits sur la Ranking Mondiale.

3 - Tout sportif ayant réalisé au moins un podium en individuel lors des tournois internationaux « Coefficient 40 » de Lignano, de Lasko, ou de Bayreuth au cours de l'année 2017.

Trois joueuses ou joueurs pourront être sélectionné(e)s au maximum par classe conformément au règlement International, les trois meilleur(e)s du classement mondial à la ranking du 1^{er} juillet 2017.

En complément de la liste de sélection ainsi élaborée, et dans une logique de préparation des grandes échéances internationales à venir jusqu'aux prochains Jeux Paralympiques, le DTN pourra sélectionner entre 1 et 3 sportifs au maximum qui, bien que ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus, lui apparaissent devoir intégrer le collectif France, compte tenu notamment :

1) de leur progression sportive significative, et/ou de la réalisation de performance(s) particulièrement remarquable(s), au cours des compétitions disputées durant les deux dernières saisons sportives et jusqu'à la publication de la liste de sélection,

2) ainsi que de la nécessité de leur permettre d'affronter les meilleurs athlètes de leur discipline lors de compétitions internationales de référence.

Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères d'aide à la décision, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

AGENDA

Date du Comité de sélection : 8 juin 2017 (à confirmer en fonction du calendrier international)

Date de la Mise en ligne de la sélection : 2 jours après le comité de sélection

Date Limite Inscription Internationale : à déterminer

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •

Tél. 06 66 40 01 18 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org

Mondiaux individuels 2018

Etre au minimum dans les critères de sélection de l'ITTF PTT au 31/12/2017 puis ensuite entrer dans un des critères suivants :

- 1) Etre champion d'Europe ou finaliste individuel 2017
- 2) Etre classé parmi les 8 meilleurs joueurs mondiaux (Top 8) à la ranking du 15/01/2018.

Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères d'aide à la décision, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE

AGENDA



Date du Comité de sélection : 4 avril 2018 (à confirmer en fonction du calendrier international)

PARTENAIRE OFFICIEL

Date de la Mise en ligne de la sélection : Au plus tard le 11 avril 2018

Cet agenda peut être modifié après la publication des conditions d'inscription au Championnat du Monde individuel 2018.

Paris le 1^{er} décembre 2016

Jean MINIER, DTN



Pierrick GIRAUDEAU, DTNA



COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 66 40 01 18 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org